



GENERAL SECRETARIAT

SECRETARIAT GENERAL

REF : LC/UPAP/SG/PRL/AF/H/_____

Arusha, le

**AVIS DE CONVOCATION DE LA 43^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'UNION PANAFRICAINNE DES POSTES (UPAP) DU 18 AU 25 JUIN 2025**

1. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance par le présent avis, qu'en vertu des dispositions de l'article 12 alinéa 3 de la Convention de l'UPAP (révisée en 2018) et de l'article premier du Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Union, la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes se tiendra du 18 au 25 juin 2025 à la Tour UPAP, siège de l'Union à Arusha en République Unie de Tanzanie. Cette session se décline en trois temps comme suit :
 - i) du 18 au 20 juin : travaux des Commissions administratives et techniques ;
 - ii) 23 juin 2025 : Dialogue postal ; et
 - iii) du 24 au 25 juin 2025 : plénière du Conseil d'administration

2. Le Conseil d'administration de l'UPAP compte vingt-trois (23) membres, à savoir :
 - **Afrique centrale** : Burundi, Cameroun et République Démocratique du Congo ;
 - **Afrique de l'Est** : Ethiopie, Kenya, Madagascar, Soudan et Tanzanie ;
 - **Afrique du Nord** : Algérie, Maroc et Tunisie ;
 - **Afrique de l'Ouest** : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria et Sénégal ;
 - **Afrique australe** : Botswana, Eswatini, Malawi, Namibie, Zambie et Zimbabwe.

3. La session s'ouvrira par l'installation du Bureau entrant en remplacement du Bureau sortant composé des Etats membres ci-après :

3.1 Bureau Sortant

Président	:	Algérie (Nord) ;
1 ^{er} Vice-président	:	Burkina Faso (Ouest) ;
2 ^{ème} Vice-président	:	Tanzanie (Est) ;
Rapporteurs	:	Botswana et Burundi (Sud et Centre) ;
Secrétariat	:	Secrétariat général de l'UPAP

4. Les horaires de travail de la session ordinaire se présentent comme suit :

MATINEE	:	10h00 (Heure d'Afrique de l'Est)
DEJEUNER	:	13h00 (Heure d'Afrique de l'Est)
PAUSE-CAFE	:	15h30 (Heure d'Afrique de l'Est)

5. Conformément aux dispositions de l'article 9.2 du Règlement d'exécution de la Convention de l'UPAP et de l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'UPAP, seront inscrits à l'ordre du jour, pour adoption par le Conseil, les points suivants :

a) Ouverture

- i. Président du Conseil d'administration de l'UPAP
- ii. Secrétaire général de l'UPAP

b) Confirmation du Quorum ;

c) Réunion des chefs de délégation des membres du Conseil d'administration de l'UPAP ;

d) Election et Installation du Bureau ;

e) Rapport du Président du Conseil d'administration ;

f) Allocution du nouveau Président du Conseil d'administration ;

g) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ;

h) Questions découlant de la 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes

i) Examen et adoption du rapport d'état de mise en œuvre des résolutions et Décisions de la 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;

j) Message de bonne volonté des partenaires stratégiques de l'UPAP ;

k) Examen et adoption du rapport annuel d'activités du Secrétariat général de l'Union ;

l) Examen et adoption des rapports et recommandations des Commissions administrative et techniques et des forums :

- i. Commission 1 : Exploitation et Technologies
- ii. Commission 2 : Finances et Administration
- iii. Commission 3 : Politique et Régulation
- iv. Commission 4 : Stratégie
- v. Dialogue postal.

m) Examen et approbation du Rapport de l'Auditeur externe sur les états financiers de l'Union de l'exercice clos au 31 mai 2024 ;

n) Date et lieu de la 44^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP ;

o) Divers ;

- p) Examen et adoption des décisions, résolutions et recommandations de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;
- q) Communiqué Final ;
- r) Motion de remerciements ;
- s) Clôture.

**Pour le Conseil d'administration et par ordre,
Le Secrétaire général**

Dr. Sifundo Chief Moyo



43^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP
TOUR DE L'UPAP – ARUSHA, REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE, DU 18 AU 25 JUIN 2025

CALENDRIER DES REUNIONS

N° d'ordre	Séances	Dates	Nombre de séances par jour	Nombre de jours
1.	<u>Réunions des commissions administratives et techniques :</u> i Exploitation & Technologies ii Politique & Régulation	18 Juin	2	1
2.	<u>Réunions des commissions administratives et techniques :</u> iii Finances & Administration iv Stratégie postale	19 Juin	2	1
3.	Présentation et adoption des rapports des Commissions i Exploitation & Technologies et Politique & Régulation ii Finances & Administration et Stratégie postale	20 Juin - Matinée - Après-midi	2	1
4.	Dialogue postal	23 Juin	2	1
5.	Plénière de la session ordinaire du Conseil d'administration	24 au 25 Juin	1	2
Durée : huit (8) jours, soit six (6) jours de travail et le weekend de deux (2) jours				

N.B. :

- i) L'interprétation simultanée est assurée en anglais et en français ;
- ii) Les questions relatives à l'UPU sont inscrites au programme de travail du Conseil d'administration ;
- iii) Le Dialogue postal se décline en deux fora : le Forum des dirigeants postaux africains et le Forum des régulateurs postaux africains.